



## Rente de prévoyance jamais versée

Par **jojo92320**, le **17/03/2021** à **19:54**

Bonjour,

Mon ancien employeur ne m'a jamais versé la rente invalidité dans le cadre de la prévoyance. Sur les bulletins de salaires il est indiqué qu'il cotisait chez vous. J'ignore si c'est pour la retraite. J'ai été mise en arrêt de travail en juin 2013 et cet arrêt a été renouvelé et a donné lieu à ma mise en invalidité le 1er janvier 2015. En septembre 2015, la pension d'invalidité a été ramenée à la catégorie 1. Je n'ai jamais touché la rente invalidité à laquelle j'avais droit. Je vous remercie par avance.

L'une des compagnies d'assurances me dit que mon ancien employeur avait arrêté de payer les cotisations et que je ne peux pas être indemnisée.

Je souhaiterais savoir si j'ai des recours possibles en sachant que la société qui m'employait a été placée en faillite.

Merci.

La

Par **P.M.**, le **17/03/2021** à **20:44**

Bonjour,

A priori, la prescription étant de 2 ans, je pense que vous n'avez plus aucun recours possible contre la prévoyance...

Par **jojo92320**, le **17/03/2021** à **22:30**

Bonsoir merci pour votre réponse. La société a été mise en liquidation judiciaire en 2017. Une action en justice est-elle encore possible svp? Le comportement de mon ex-employeur m'a

porte prejudice. Merci d'avance

Par **P.M.**, le **17/03/2021** à **22:45**

Je crains qu'il y ait prescription aussi d'action contre l'employeur même à titre personnel...